



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Version du 7 octobre 2025

Service étude, statistique et évaluation

**TABLEAU DE BORD SUR L'EMPLOI INTERIMAIRE
en ARA et par département**

Données arrêtées au 2e trimestre 2025

L'emploi intérimaire au 2e trimestre 2025

En cumul **entre janvier et juin 2025**, on dénombre, en moyenne, un peu plus de **97 000 équivalents-emplois à temps plein** en Auvergne-Rhône-Alpes (**46 %** dans les services, **38 %** dans l'industrie et **16 %** dans la construction). Tous secteurs confondus, le volume d'ETP est en **baisse de 4,5 %** par rapport au 1er semestre 2024 (**-7,2 %** dans les services, **-2,1 %** dans l'industrie, **-2,7%** dans la construction). Si l'on corrige des variations saisonnières, ce recul est continu depuis le 1er trimestre 2023.

Après l'Ile-de-France (**118 625 ETP**), la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe au deuxième rang des régions ayant le plus d'ETP intérimaires. Le volume d'ETP baisse dans toutes les régions sur un an, à l'exception de la Corse et de la Guadeloupe.

Si l'on raisonne non plus en termes d'ETP, mais d'emplois intérimaires, la région en dénombre environ **101 300 au 2e trimestre 2025** (+0,4 % sur un trimestre, -2,7 % sur un an). Le taux de recours (rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre) est de **3,1 %** dans la région (stable sur le trimestre et en baisse de 0,1 point sur un an). **Au 2e trimestre 2025**, le secteur ayant le plus recours à l'intérim est la construction (**8,4%**), suivi de l'industrie (**7,1%**), du tertiaire marchand (**2,7%**) et du tertiaire non marchand (**0,5%**), sans évolution significative par rapport au 2e trimestre 2024.

L'emploi intérimaire - données trimestrielles

Les données sur l'intérim

Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre et le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilés par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Les sources

De 1995 à avril 2018, les agences de travail temporaire établissaient et adressaient à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage (Unédic puis Pôle emploi) un relevé mensuel de contrat de travail temporaire pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois (voir les articles L.1251-46, R.1251-7 et R.1251-8 du code du travail). Cette source historique a été progressivement remplacée par l'information issues des DSN à partir de mai 2016.

Attention : à partir de la publication du T1-2017, les données concernant le nombre d'intérimaires ont été révisées sur le passé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle estimation d'emploi. En particulier, le nombre d'intérimaires est désormais comptabilisé sur le champ "France hors Mayotte" (et non France métropolitaine) et l'estimation inclut les CDI intérimaires.

Définitions

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Exemples :

- Une mission qui se déroule du 1er au 5 février 2021 et une autre qui va du 1er au 7 février 2021 sont comptabilisées de la même façon : 5 jours ouvrés, rapportés au nombre de jours ouvrés dans le mois (20), puis pondérés par 1/3 (1 mois sur 3 dans le trimestre), soit 0,08 ETP (5/60).
- Une mission du 1er au 13 février couvrant 10 jours ouvrés (les 2 samedi et le dimanche de la période n'étant pas comptés comme jours travaillés) compte pour 0,17 ETP ($(10/20) \times (1/3)$), où 1/3 représente le poids du mois de février dans le 1er trimestre).
- Une mission du 1er au 28 février compte pour 1/3 d'ETP (20 jours ouvrés sur 20 en février, pondéré par 1/3).
- Une mission du 1er janvier au 15 avril 2021 compte pour 1 ETP au cours du 1er trimestre (21 jours ouvrés sur 21 en janvier 2021, 20 jours ouvrés sur 20 en février 2021 et 23 jours ouvrés sur 23 en mars 2021, chaque mois étant pondéré par 1/3).

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

1- ETP en intérim par régions françaises

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

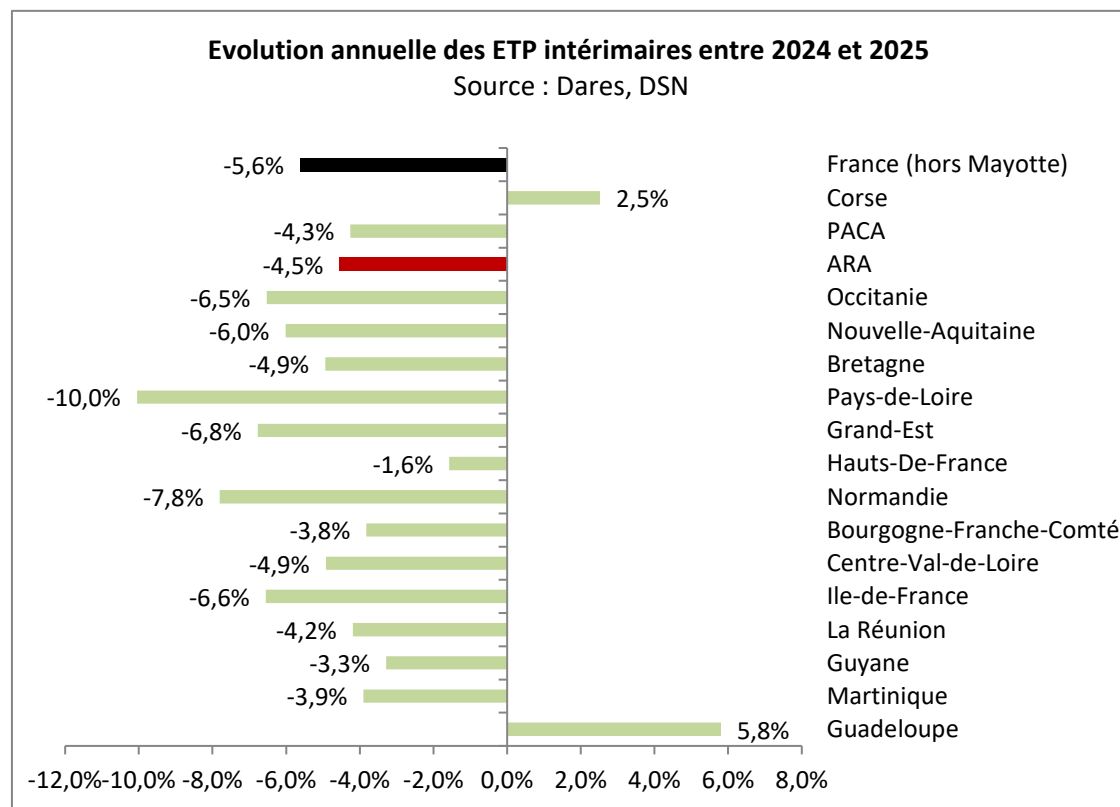
Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à juin

Régions		2024	2025	Evol. (en %)
1	Guadeloupe	2 470	2 614	5,8%
2	Martinique	2 705	2 600	-3,9%
3	Guyane	1 942	1 878	-3,3%
4	La Réunion	4 352	4 170	-4,2%
11	Ile-de-France	126 941	118 625	-6,6%
24	Centre-Val-de-Loire	33 866	32 198	-4,9%
27	Bourgogne-Franche-Comté	33 092	31 827	-3,8%
28	Normandie	39 718	36 619	-7,8%
32	Hauts-De-France	66 793	65 745	-1,6%
44	Grand-Est	61 671	57 495	-6,8%
52	Pays-de-Loire	59 688	53 690	-10,0%
53	Bretagne	43 077	40 951	-4,9%
75	Nouvelle-Aquitaine	62 246	58 502	-6,0%
76	Occitanie	53 738	50 230	-6,5%
84	ARA	101 643	97 019	-4,5%
93	PACA	50 922	48 754	-4,3%
94	Corse	909	931	2,5%
France (hors Mayotte)		745 773	703 849	-5,6%

Evolution annuelle des ETP intérimaires entre 2024 et 2025

Source : Dares, DSN



2- ETP en intérim par secteurs d'activité d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à juin

NAF 38		2024	2025	Evol. en %
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	235	224	-4,4%
BZ	Industries extractives	176	202	14,3%
CA	Fab. de denrées alim., boissons & produits à base de tabac	6 455	6 615	2,5%
CB	Fab. de textiles, Ind.s de l'habillement, Ind. du cuir et de la chaussure	898	799	-11,0%
CC	Travail du bois, Ind.s du papier et imprimerie	1 853	1 841	-0,6%
CD	Cokéfaction et raffinage	52	43	-18,0%
CE	Ind. chimique	1 653	1 552	-6,1%
CF	Ind. pharmaceutique	1 267	1 309	3,3%
CG	Fab. de pdts en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres pdts minéraux non métal.	5 112	4 845	-5,2%
CH	Métal. et Fab. de pdts métal. à l'exception des machines et des éqpmts	6 382	6 014	-5,8%
CI	Fab. de pdts informatiques, électro.s et optiques	1 068	933	-12,6%
CJ	Fab. d'éqpmts électri.	2 324	2 279	-1,9%
CK	Fab. de machines et éqpmts n.c.a.	2 267	1 971	-13,0%
CL	Fab. de matériels de transport	3 055	3 547	16,1%
CM	Autres Ind.s manufacturières ; réparation et installation de machines et d'éqpmts	3 610	3 356	-7,0%
DZ	Production et distriBZtion d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	570	612	7,4%
EZ	Production et distriBZtion d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 858	1 864	0,3%
FZ	Construction	16 466	16 021	-2,7%
GZ1	Com. et réparation d'automobiles et de motocycles	742	726	-2,2%
GZ2	Com. de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 492	4 425	-1,5%
GZ3	Com. de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	3 948	3 539	-10,4%
HZ	Transports et entreposage	13 875	12 644	-8,9%
IZ	Hébergement et restauration	2 055	1 995	-2,9%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	42	34	-18,2%
JB	Télécommunications	153	149	-2,7%
JC	Activités informatiques et services d'information	235	190	-19,5%
KZ	Activités financières et d'assurance	520	424	-18,5%
LZ	Activités immobilières	272	261	-4,1%
MA	Activités jurid., compta., gestion, architecture, ingénierie, contrôle & d'analyses techn.	1 797	1 715	-4,6%
MB	Recherche-développement scientifique	248	234	-5,7%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	338	254	-24,8%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	10 941	10 188	-6,9%
OZ	Administration publique	382	447	17,1%
PZ	Enseignement	749	719	-4,1%
QA	Activités pour la santé humaine	1 243	966	-22,3%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 599	3 359	-6,7%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	231	265	14,7%
STU	Autres activités de services	480	458	-4,6%
Tous secteurs		101 643	97 019	-4,5%

3- ETP en intérim par départements d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution du nombre moyen d'ETP en interim en cumulé entre janvier et juin

Code	Départements	2024	2025	Evolution (en %)
01	Ain	10 845	10 132	-6,6%
03	Allier	3 545	3 249	-8,3%
07	Ardèche	2 635	3 405	29,2%
15	Cantal	874	760	-13,0%
26	Drôme	7 205	6 847	-5,0%
38	Isère	16 079	14 929	-7,2%
42	Loire	8 167	7 971	-2,4%
43	Haute-Loire	2 352	2 318	-1,4%
63	Puy-de-Dôme	6 825	6 509	-4,6%
69	Rhône	30 072	28 522	-5,2%
73	Savoie	5 006	4 737	-5,4%
74	Haute-Savoie	8 037	7 640	-4,9%
	ARA	101 643	97 019	-4,5%
	France (hors mayotte)	745 773	703 849	-5,6%

4- Recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes au 2e trimestre 2025

par secteur d'activité, par département (données trimestrielles CVS)

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

NAF 17	Libellé A17	Emploi salarié T2 2025 (en milliers)	Emploi intérimaire T2 2025 (en milliers)	Taux de recours à l'intérim T2 2025 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	27,5	0,3	1,1%
	Total Agriculture	27,5	0,3	1,1%
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	80,1	6,6	8,3%
C2DE	Cokéfaction et raffinage. Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	62,6	2,8	4,5%
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	90,1	5,2	5,8%
C4	Fabrication de matériels de transport	30,0	4,4	14,6%
C5	Fabrication d'autres produits industriels	285,8	19,7	6,9%
	Total Industrie	548,7	38,7	7,1%
FZ	Construction	210,6	17,6	8,4%
	Total Construction	210,6	17,6	8,4%
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	422,6	9,9	2,3%
HZ	Transports et entreposage	183,0	13,9	7,6%
IZ	Hébergement et restauration	159,2	1,9	1,2%
JZ	Information et communication	90,8	0,5	0,6%
KZ	Activités financières et d'assurance	86,0	0,5	0,6%
LZ	Activités immobilières	30,8	0,3	0,9%
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	371,3	11,5	3,1%
RU	Autres activités de services	135,3	1,1	0,8%
	Total Tertiaire marchand	1 478,9	39,7	2,7%
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 001,5	5,0	0,5%
	Total Tertiaire non marchand	1 001,5	5,0	0,5%
	TOTAL	3 267,2	101,3	3,1%

Evolution du recours à l'intérim en ARA

